

Saint-Jean-Saint-Gervais

Distance

16 km

Durée

 5h00

Difficulté

Difficile

Dénivelé

 +635 m

Balisage

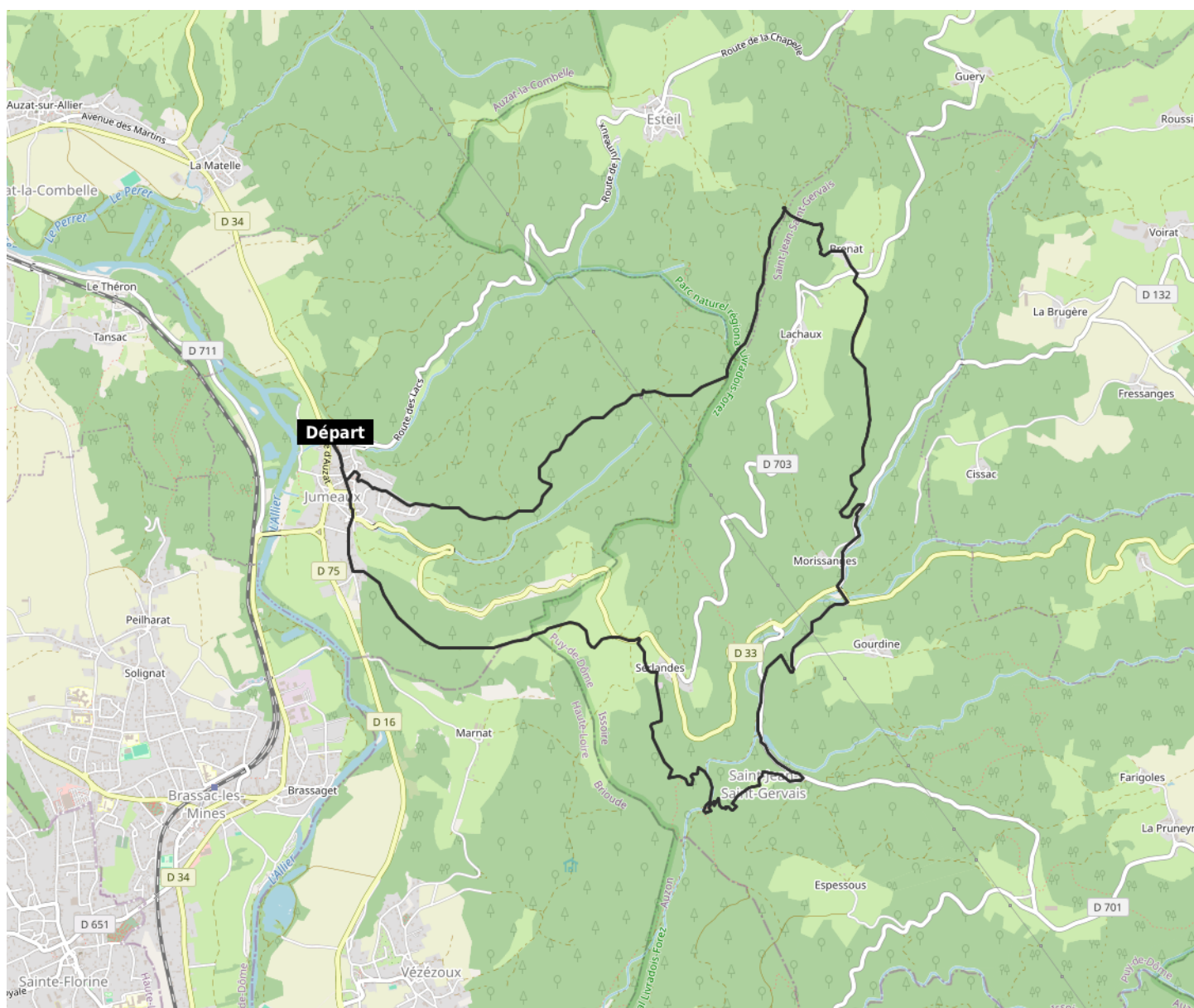
Vert

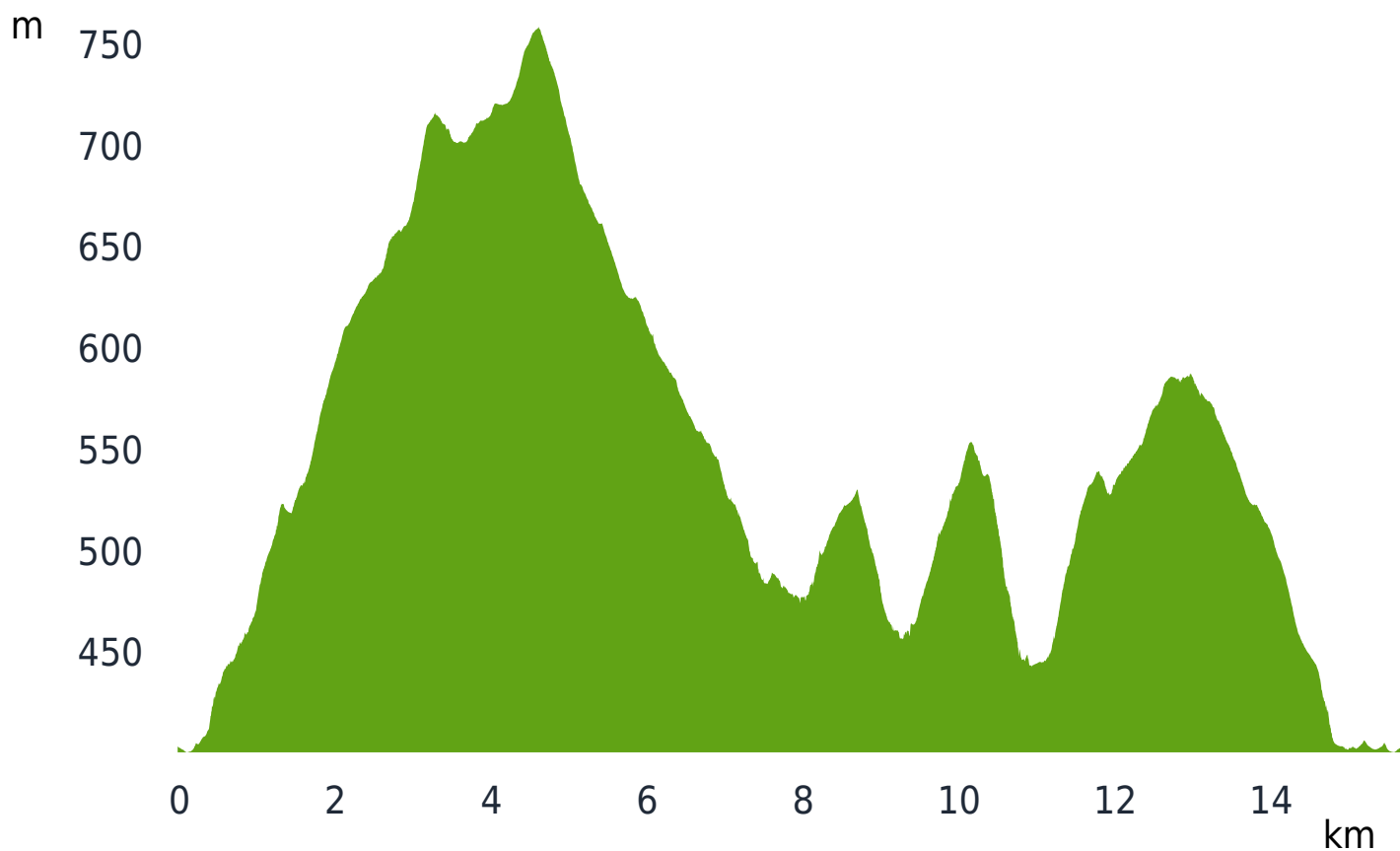


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Jumeaux

Adresse de départ

Place de l'Église

63570 Jumeaux

Accès au point de départ

A75, sortie n°17 direction Jumeaux par la D214. Traverser le pont du "saut du loup" à Auzat-sur-Allier. Suivre la D34 en direction de Jumeaux.

Description du parcours

Une randonnée aux pays des orgues basaltiques sur un parcours boisé et varié accessible à tous. Une balade envoûtante et impressionnante vers les falaises du creux de l'Oulette (bâton de bergère) ou devant les flots de la cascade de Saillant (proximité).

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Devant l'église se diriger à droite puis à gauche par la rue d'Esteil, à 80 m suivre la rue de Cros à droite, puis monter par le chemin des Montes. Devant le lotissement prendre à gauche (vue sur le village de Jumeaux et la butte de Nonette). Laisser les chemins à droite et au bout du lotissement monter à gauche. Ignorer le premier chemin à droite et monter jusqu'au chenil. Poursuivre la montée sans tenir compte des chemins de part et d'autre jusqu'au carrefour sous la ligne à haute tension.

Étape 2 : Poursuivre tout droit et emprunter le premier chemin à gauche. Laisser le chemin de droite et descendre jusqu'à l'intersection en T, continuer à gauche sur un large chemin. Au carrefour aller tout droit en ignorant les sentes à gauche et à droite jusqu'à l'intersection (stèle). Descendre à droite jusqu'au hameau de Brenat. Descendre à droite jusqu'à la route.

Étape 3 : Continuer en face sur le chemin non goudronné (sur la droite refuge pour les rapaces) poursuivre en sous-bois jusqu'à la route. Se diriger à droite et tout de suite à gauche en contrebas de la route. À la D132, poursuivre à droite jusqu'au carrefour.

Étape 4 : Prendre à gauche, traverser les 2 ponts "Moulin de Gourdine" et obliquer à droite. Monter jusqu'au virage en épi et descendre le sentier à droite jusqu'à la route. Poursuivre à gauche jusqu'à l'étang et après celui-ci monter à gauche par la route. Au carrefour continuer à droite jusqu'à Saint-Jean-Saint-Gervais (église et mairie).

Étape 5 : Après avoir contourné l'église descendre le sentier (grande croix). Continuer la descente jusqu'au "moulin de Saint-Jean" (respecter la propriété privée). Aller à droite, traverser le ruisseau sur la passerelle. Prendre à droite sur 200 m puis monter le chemin à gauche et à 50 m, obliquer encore à gauche (voie romaine). Plus loin dans la montée ignorer le chemin à gauche et continuer jusqu'à l'entrée de Serlandes.

Étape 6 : Monter à gauche jusqu'à la route. Partir à gauche, puis quitter la route au deuxième chemin à gauche (point de vue sur Jumeaux, la chaîne des Puys, le puy de Dôme). À la fourche prendre à droite (attention 2 sentiers au balisage vert se croisent) descendre jusqu'au village de Jumeaux. Prendre à droite et poursuivre tout droit. Laisser la rue du Ruisseau à gauche, continuer la rue des Aubettes, la rue de la Liberté puis la rue de l'Eglise pour rejoindre le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.